



Commission scolaire  
**DES PHARES**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

#### ***Prévention de l'homophobie : M. Jasmin Roy sensibilisera les élèves de l'école Paul-Hubert***

**Rimouski, le 13 février 2012** – L'école Paul-Hubert de Rimouski est très heureuse d'annoncer la visite du conférencier Jasmin Roy le mercredi 22 février prochain. Au cours de la journée, il prononcera la conférence intitulée « Admettre la différence » pour les élèves de l'unité 2 – adaptation scolaire et sociale jusqu'à la cinquième secondaire. Il présentera également une conférence publique destinée aux parents d'élèves de la Commission scolaire des Phares curieux d'en savoir plus pour lutter contre l'homophobie. Cette activité s'adressant aux parents est gratuite et se tiendra le même jour, à l'auditorium de l'école Paul-Hubert, de 19 h à 20 h 30. Les personnes intéressées n'ont qu'à se présenter sur place le soir même.

Lors de ses interventions, M. Roy traitera de thèmes délicats liés au phénomène de l'homophobie :

- Les conséquences de l'intimidation liée à l'orientation sexuelle
- L'homophobie
- Comment faire face à la dépression et aux troubles d'anxiété
- Survivre au rejet
- Rebâtir son estime personnelle
- La résilience
- L'acceptation des différences
- Devenir un modèle pour les autres
- Le pouvoir citoyen

Cette activité est organisée par le comité de prévention de l'homophobie de l'école Paul-Hubert, S'aimer égal à égale, qui regroupe un élève de l'école Paul-Hubert, deux intervenants sociaux de l'école, une enseignante, un travailleuse sociale du C.L.S.C. et une personne déléguée par l'organisme M.A.IN.S Bas-Saint-Laurent.

« Le comité de lutte contre l'homophobie à l'école Paul-Hubert existe depuis 2004, mais



nous l'avons rebaptisé S'aimer égal à égale l'an passé. Nous nous mobilisons traditionnellement lors de la Journée internationale contre l'homophobie, qui a lieu en mai, mais nous avons pour objectif à partir de cette année de réaliser davantage d'activités de sensibilisation. La visite de Jasmin Roy s'inscrit dans cette optique », explique Mme Guylaine Breton, intervenante sociale à l'école Paul-Hubert et membre du comité S'aimer égal à égale.

Le comité S'aimer égal à égale tient à remercier ses partenaires pour leur collaboration et leur précieuse contribution à la réalisation de cette activité majeure : le conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert, l'école Paul-Hubert, le Steak House Bar chez Pull, la Maison du spaghetti et l'Hôtel Rimouski. Rappelons que la Fondation Jasmin Roy existe depuis 2010 et a pour mission de lutter contre l'intimidation en milieu scolaire et de soutenir les victimes de violence à l'école. Pour plus d'information sur les activités de la Fondation, on visite le site [fondationjasminroy.com](http://fondationjasminroy.com).

-30-

Source : Mme Guylaine Breton  
Intervenante sociale  
École Paul-Hubert  
418 724-3439, poste 2333

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

